

COMMUNIQUE DE PRESSE

Informations réglementées

Pour publication immédiate

MODIFICATION DU CONTRAT DE RACHAT ENTRE RHJ INTERNATIONAL ET METALDYNE CORPORATION

Bruxelles, le 3 juillet 2009 - RHJ International (NYSE-EURONEXT : RHJI) a annoncé ce jour la modification du Contrat de rachat (le « Contrat d'achat ») signé le 15 juin 2009 avec Metaldyne Corporation (« Metaldyne »), en vertu duquel RHJI convenait, sous réserve de certaines conditions, de racheter certaines activités de Metaldyne (systèmes de transmission et autres) et le stock de certaines filiales étrangères en exploitation de Metaldyne, dans le cadre d'une procédure de cession supervisée par la justice et régie par l'article 363 de la loi américaine sur les faillites.

Modifié ce jour, le Contrat d'achat prévoit le report au 16 juillet 2009, de la date butoir à laquelle RHJI est tenue de mener à bien de manière satisfaisante le processus de due diligence, l'une des conditions préalable à la vente. Il n'y a pas eu d'autre changement important au Contrat de rachat. Cette modification des conditions du Contrat de rachat est soumise au visa du tribunal des faillites.

Au sujet de RHJ International :

RHJ International (Euronext : RHJI) est une société anonyme régie par la législation belge, dont le siège est sis Avenue Louise 326 à 1050 Bruxelles, Belgique. C'est une société de holding diversifiée misant sur la création de valeur à long terme pour ses actionnaires par l'acquisition et l'exploitation de sociétés au Japon et ailleurs. Pour plus d'informations, consultez le site : www.rhji.com.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Arnaud Denis

Directeur des relations d'investissement

Tél. : +32 2 643 60 13

E-mail : adenis@rhji.com

Ce communiqué de presse contient certaines indications de nature prévisionnelle relatives aux activités de la Société, à son rendement économique et à sa situation financière. Ces indications prévisionnelles sont fondées sur les attentes actuelles de la direction, sur des estimations et prévisions, dépendent d'un certain nombre d'hypothèses et s'accompagnent de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient aboutir à des résultats, performances ou prestations réels de la Société sensiblement différents des résultats, performances ou prestations futurs exposés ou suggérés dans les indications de nature prévisionnelle. La Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de publier des modifications apportées aux indications prévisionnelles afin de refléter des événements survenus après la publication de ce communiqué de presse.